

Liverpool, le 16 juin, 1896

Monsieur T. Hayashi,

65 Rue de la Victoire, Paris.

En confirmant mes lignes sous la date 15 courant je vous ose demander si le décrit « Kirikane [*1] » s'applique aux carrés d'or employés dans le procès de Hiramé [*2].

En répérant à votre liste des noms je aurais supposé qu'il y auront plus de specimens de la laque Nashiji [*3] que celles que vous avez nommé mais il est probable que cette terme s'applique à quelqu'unes des termes sur lesquelles je vous ai écrit déjà.

Afin d'obtenir un fond d'accord entre nous au sujet difficile de Giobu [*4], je vous envoie par ce courrier seule partie du Inro [*5] fait par Kajikawa II [*6] - que vous aviez l'obligeance d'obtenir pour moi - comme un réel représentation de la laque Giobu.

Recevez, Monsieur, mes salutations sincères.

James L. Bowes

[*] 全体的に文法の誤りがあるが原文のまま書き起こした。

[*1] 切金 (kirikane) のことと思われる。

[*2] 平目 (hirame) のことと思われる。

[*3] 梨地 (nashiji) のことと思われる。

[*4] 刑部 (gyobu) のことと思われる。

[*5] 印籠 (inro) を指す。

[*6] 二代梶川 (Kajikawa II) のことと思われる。